



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 38074

## Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les hausses de tarifs des mutuelles. Alors que de nombreux conseils d'administration de mutuelles se réuniront au printemps, des hausses de tarifs sont annoncées afin de compenser les mesures d'économie adoptées par le Gouvernement. Les hausses sont variables d'une mutuelle à l'autre et d'une personne à l'autre. Face à ces disparités tarifaires, il lui demande de bien vouloir lui préciser dans quelle mesure ces hausses sont encadrées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

**Circonscription :** Lozère (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38074

**Rubrique :** Économie sociale

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 avril 2004, page 3035